



Rapport du Président

**REUNION DES ASSOCIATIONS DE REGULATEURS
LIBREVILLE (GABON)
8 JUIN 2015
14 H 30-17 H 15**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à adresser mes sincères remerciements et à exprimer ma profonde gratitude aux associations de régulateurs pour leur participation active à cette réunion annuelle des associations de régulateurs.

Comme il est de coutume pour l'UIT de créer lors des GSR, un cadre de coopération et une plate-forme d'échange d'informations entre diverses associations de régulateurs issues de différentes régions, c'est dans cette optique que l'UIT a organisé cette réunion des associations de régulateurs que l'ARCEP a présidé au nom de l'ARTAC, avant la tenue du GSR-15.

A l'entame de la réunion, le Directeur du BDT, M. Brahim Sanou, a reconnu l'importance de ces associations, auxquelles il a rappelé qu'elles jouaient un rôle unique et étaient en mesure de faire une vraie différence.

C'est avec grand honneur que le Gabon a présidé cette réunion, qui s'est tenue le 8 juin 2015 à Libreville, en présence de M. Lin Mombo (Gabon) et de M. Brahim Sanou, Directeur du BDT et a vu la participation de plus de 50 délégués, représentants de neuf (9) associations des régulateurs (AREGNET, ARTAC, CRASA, EMERG, FRATEL, REGULATEL, OCCUR, ARTAO et SARTC).

L'ordre du jour de la réunion comportait trois points, à savoir :

- 1) Présentation des principaux projets et activités de chaque association ;
- 2) Accès aux communications internationales utilisant la fibre optique ;
- 3) Itinérance mobile internationale.

A cet effet, J'ai l'honneur de vous présenter un résumé des travaux.

S'agissant du premier point,

- L'ARTAC, l'AREGNET, la CRASA, l'EMERG, SATRC et la FRATEL ont présenté leurs activités, en particulier dans le domaine de l'accès aux infrastructures internationales à fibres optiques et de l'itinérance mobile, et ont fait part de leurs expériences concernant le financement de leurs projets et activités tout en déclinant leur programme d'activités pour l'année prochaine.
- Le Groupe euro-méditerranéen des régulateurs (EMERG) a présenté son Rapport, qui contient une évaluation comparative du secteur des communications électroniques dans la région euro-méditerranéenne.
- La CRASA a présenté les études qu'elle a menées sur l'accès ouvert et le partage des infrastructures, et a noté que les radiodiffuseurs et les opérateurs de télécommunication de la SADC rencontraient des difficultés concernant l'accès aux infrastructures et leur partage et se heurtaient en outre à des problèmes liés à l'opacité des modèles de tarification utilisés par les propriétaires d'infrastructures et les exploitants.

Les points 2 et 3 étaient consacrés respectivement à l'accès aux infrastructures internationales de communication à fibres optiques et à la question de l'itinérance mobile internationale.

Lors de ces sessions, la représentante de l'UIT, Mme Sofie Maddens, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial, a présenté aux participants le projet de l'UIT concernant l'accès ouvert à la fibre internationale et les activités menées par l'Union dans le domaine de l'itinérance mobile internationale. Toutes les questions abordées lors de la Réunion des associations de régulateurs seront disponibles sur le site web de l'UIT.

En ce qui concerne le projet relatif à l'accès ouvert aux infrastructures internationales de communication à fibres optiques, l'UIT a invité les associations de régulateurs à mettre à profit les connaissances et les compétences de chacun et de pouvoir les partager afin de mettre en place des structures et des solutions économiques, techniques et réglementaires (éléments de base) propres à favoriser l'exploitation optimale des communications internationales par fibre optique.

A ce sujet, de nombreuses associations de régulateurs étudient actuellement cette question importante et ont souligné qu'une volonté et des appuis au niveau politique sont importants pour obtenir des résultats.

En réduisant les coûts et en fournissant une infrastructure plus fiable, il est possible de raccorder des pays auparavant enclavés, lesquels peuvent alors fournir une capacité de communication importante aux consommateurs et contribuer à leur propre développement socio-économique ainsi qu'à celui de leur région.

La CRASA a fait part de son expérience et a rappelé aux autres associations de régulateurs qu'il est important d'associer les autres parties intéressées, par exemple les radiodiffuseurs, aux discussions et à l'élaboration de propositions de solutions.

S'agissant de l'itinérance mobile internationale, les associations de régulateurs ont reconnu que, vu la nature internationale de l'itinérance, il est nécessaire que toutes les parties prenantes travaillent de concert au niveau régional ou dans le cadre d'accords bilatéraux, pour envisager des mesures structurelles sur le marché de l'itinérance mobile internationale venant s'ajouter aux mesures de régulation des prix, garantir la transparence et permettre aux autorités nationales de régulation de suivre l'évolution des marchés de l'itinérance, notamment grâce au partage d'informations.

L'EACO, qui a fait part de son expérience en matière d'itinérance dans la région, a souligné que pour ce faire, il était indispensable que les pays concernés fassent preuve d'une véritable volonté politique au plus haut niveau.

REGULATEL a présenté l'expérience de sa région et a souligné que les opérateurs peuvent également instaurer des coûts d'itinérance inférieurs de leur propre chef, puisque l'expérience dans la région montre que les autres suivent généralement la tendance.

Les associations de régulateurs ont reconnu qu'il était nécessaire de poursuivre la collaboration et le partage d'informations, et se sont réjouis de continuer à collaborer avec l'UIT.

Les participants ont également recommandé, pour toucher d'autres parties prenantes, que l'UIT puisse travailler avec les associations de régulateurs pour appuyer la création d'un réseau de parlementaires s'occupant des TIC et des télécommunications, afin que ceux-ci puissent être mieux informés des

questions présentant un intérêt pour le secteur et tenir compte de ces questions lorsqu'ils prennent part au processus d'élaboration des politiques publiques.

Je remercie l'Union internationale des télécommunications qui a organisé cette réunion fructueuse, qui a donné lieu à de nombreux échanges de vues et d'informations, et a permis à tous les participants d'approfondir leur compréhension de sujets fondamentaux qui ont des incidences sur notre secteur à l'échelle mondiale.

Je remercie également les intervenants pour avoir partagé leurs expériences et offert des solutions pratiques qui nous aideront à faire face aux problèmes de réglementation.